

II. Une $\frac{1}{2}$ liaison qui fait que les sons, comme les signes et les lettres (le fil de l'écriture

étant interrompu) ne s'unissent qu'à demi comme suit :

ex. t r' s se dit pour trace ; si le t était uni à l'r ce serait tr' a terrasse
p r' se dit pour pré ; si le p était uni à l'r ce serait pr' païrer
tir se dit pour tir ; si t' était séparé de l'r comme suit : ti r, ce serait tiers
lir pour lire ; li r pour lierre ; r'l pour rail (anglais) r'l pour réel.
 $\overset{v}{r}l$ pour roule $\overset{v}{r}l$ pour rouelle ; min pour mine, mi n pour mienne.
rule (angl.);

III. Enfin il y a des cas où l'on ne peut lier aucunement les sons, ni par conséquent les lettres dans un même mot, c'est lorsque, dans le corps d'un mot, une consonne se rencontre avec le son de l'e muet (pas tout à fait muet, mais on est convenu de l'appeler ainsi), com^t la consonne n dans le mot : vn m- pour vainement. En unissant le n à l'm, on aurait vnm- vain aimant.

Ex. $\left\{ \begin{array}{l} \text{clr} \text{ pour keller (pleine)} \\ \text{des 3. } \text{clr} \text{ pour claire (} \frac{1}{2} \text{ liaison)} \\ \text{liaisons } \left\{ \begin{array}{l} \text{c lr} \text{ pour que l'air (nulle entre c et l)} \end{array} \right. \end{array} \right.$
La consonne terminant un mot se joint mieux à la voyelle ou signe du mot suivant :

Ex. n z^v, au lieu de n z^v pour nous avons.
Je crois qu'en général on pourrait unir, en un seul mot, le sujet avec le verbe : n z^v nous avons, et l'article, avec le nom (hors l'article l'adjectif. Pour la sténographie (à laquelle cette manière d'écrire se prête assez bien), on pourrait réunir en un plusieurs mots qui se lient bien, ex. c^v dite, qu'er dis-tu. (Cette pratique serait pourtant de nature à engendrer la confusion. Il serait plus clair de séparer bien tous les mots les uns des autres) adopter diverses abréviations, sous entendre plusieurs signes, ne pas répéter plusieurs fois de suite la même lettre, la remplacer par un point comme suit : $\overset{v}{v} \overset{v}{v} \overset{v}{v}$ pour $\overset{v}{v} \overset{v}{v} \overset{v}{v}$; $\overset{v}{v} \overset{v}{v}$ -t^v pour

$\overset{v}{v} \overset{v}{v} \overset{v}{v}$ vous vous vantez n^v pour n^v nous ne, etc. De même quand en poésie,

p. ex. le même mot se répète, comme dans le cantique :

Toujours toujours nous serons vos enfants.

écrire : T j r — n s r^v voz-f-
(le trait à la place du mot)

Quand une lettre, une consonne doit se prononcer avec aspiration, comme r dans errer, erreur, au lieu de la répéter, j'avais pris pour règle de marquer l'aspiration par un . (point) placé dessous, ex. au lieu d'écrire errer 'rr', écrire 'r' ; au lieu d'écrire erreur 'rrr', écrire 'r.

Ne pas confondre alors le . (point) placé au-dessus des lettres, ni avec celui placé immédiatement en avant d'une consonne, ni avec celui placé dessus. Il conviendrait de laisser plus d'espace entre les différents mots qu'entre les syllabes (qu'on ne saurait unir) d'un même mot. $\frac{1}{2}$ ligne entre les mots, 1 ligne entre les syllabes (qu'on ne saurait lier) d'un même mot, $\frac{1}{2}$ ligne entre lettres affectées d'une $\frac{1}{2}$ liaison, serait, je crois, une bonne règle. On pourrait considérer comme liées les lettres d'un mot imprimé, bien que ces lettres ne se touchent pas. M' z- vE'la, 's' . j n v' pa z'bez' ple l-t- d'votr p'si-s. Dx'

$\overset{v}{v}$
mx cez'r' m c'er t j r,

R'r'- Msr,

Vot r'bl' ob'is- Sr vitr,

Jos. C. BÉRUBÉ, Ptre Curé.

St-Joseph de Lepage, Co. Matane, P. Q.